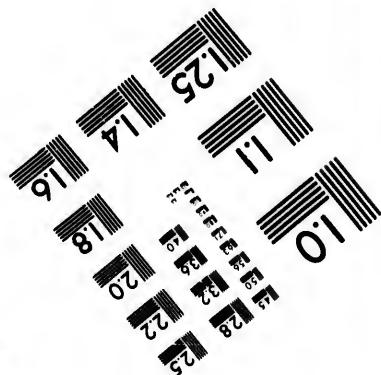
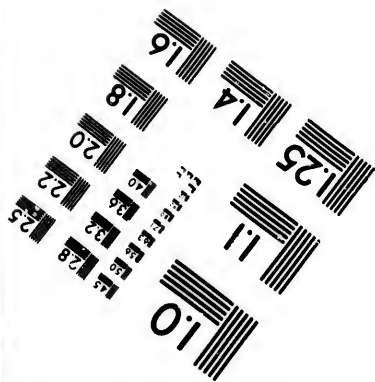
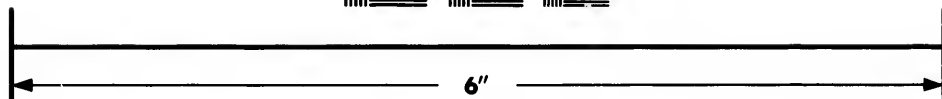
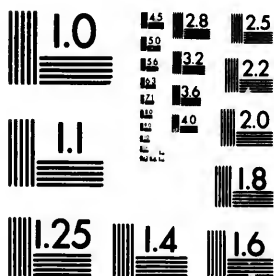


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.5 1.8 2.0 2.2 2.5  
2.8 3.2 3.6 4.0  
4.5 5.0 5.6 6.3 7.1 8.0

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

1.5 1.8 2.0 2.2 2.5  
2.8 3.2 3.6 4.0  
4.5 5.0 5.6 6.3 7.1 8.0

**© 1982**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata  
slips, tissues, etc., have been refilmed to  
ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement  
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,  
etc., ont été filmées à nouveau de façon à  
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

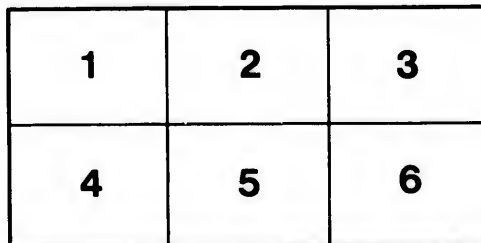
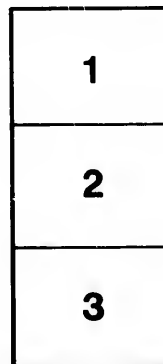
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails  
du  
odifier  
une  
mage

rrata  
to

pelure,  
n à

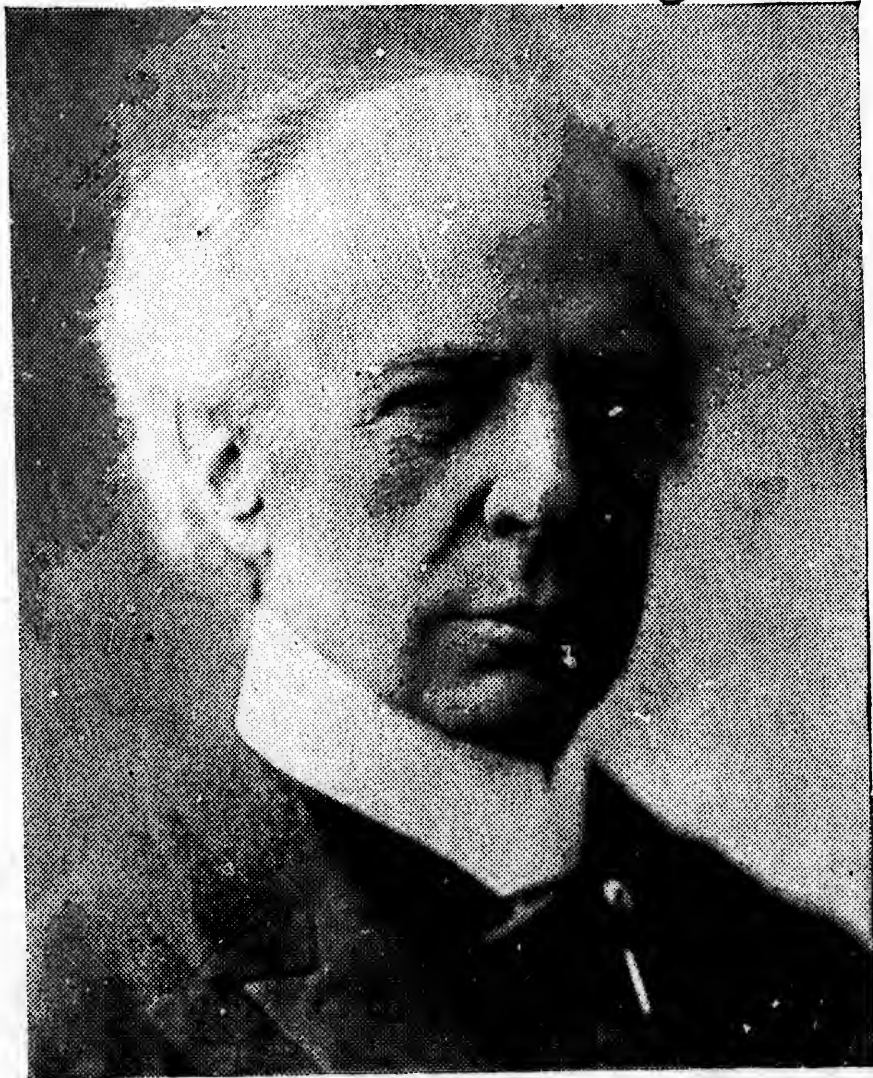
32X



1905

# SIR WILFRID LAURIER

5



Premier Ministre du Canada

72561

23

582

# SIR WILFRID LAURIER

Premier Ministre du Canada

---

(Traduction d'une étude parue dans la revue  
" The Messenger " de New-York, publiée par  
les R. P. Jésuites)

---

Sir Wilfrid Laurier n'est pas le premier catholique, mais il est le premier Canadien-français qui soit parvenu au poste de premier ministre du Canada. Et quand on songe que le nombre des catholiques n'est ici que dans la proportion de 42 pour cent de la population totale, que les Canadiens-français ne forment guère qu'un tiers de la nation, et quand on se rappelle que la majorité protestante n'accueille pas avec une sympathie très vive les prétentions nationales et religieuses de la minorité, on comprend que ce qui a conduit sir Wilfrid Laurier, et l'a fait monter jusqu'à la haute situation qu'il occupe, ce n'est pas le hasard, ni seulement un tour heureux de la roue de fortune.

Né dans une campagne de la province de Québec, ayant pour langue maternelle la langue française, il dut, à prix d'efforts et d'études acquérir la connaissance de l'autre langue dont il se servirait un jour pour exercer sur les populations anglaises le prestige de son influence. D'ailleurs, aucun courant vertigineux ne l'a emporté dans sa carrière. Son ascension vers les sommets a été plutôt lente, et patiente. Il doit ses succès à son talent naturel, développé par un effort persistant, vigoureux et calme. Et il est résulté en M. Laurier de tout ce travail de formation une âme où se rencontrent des



talents variés, brillants, harmonieusement développés, un caractère que dominant, dirigent la raison et la droiture, et que n'entament pas ces faiblesses qui souvent se rencontrent dans les meilleurs esprits. Sir Wilfrid est le type le plus parfait qu'ait produit la race française en Amérique ; c'est une des figures les plus intéressantes qu'il y ait aujourd'hui dans le monde politique, et quoiqu'il ait dû enfermer son activité dans le cercle un peu étroit de l'administration canadienne il a cependant fait preuve d'une sagacité, d'une habileté parlementaire qui lui auraient conquis l'admiration, et lui auraient valu une fortune politique considérable chez tous les peuples libres.

### SON ENFANCE

Wilfrid Laurier est né le 20 novembre 1841, à Saint-Lin, comté de l'Assomption, dans la province de Québec. Saint-Lin est un paisible village situé sur la rive nord du Saint-Laurent, à trente milles à peu près, en bas de Montréal. Le père de Sir Wilfrid qui exerçait la profession d'arpenteur, était doué de beaucoup d'intelligence et d'énergie ; il se dégageait de sa personne d'allure fine et délicate cette sorte de magnétisme qui groupa autour de lui un cercle nombreux d'amis dévoués. Son grand-père, cultivateur, avait toujours fait preuve de grandes aptitudes pour les mathématiques et les sciences techniques. La mère de Sir Wilfrid, Marcelle Martineau, avait des goûts d'artiste, qui s'alliaient en elle à une délicatesse exquise ; elle mourut alors que Wilfrid n'avait que quatre ans. Le père se remaria plus tard à Odeline Ethier, et cette seconde femme fut au foyer une véritable mère, à qui Wilfrid et sa soeur, qui mourut jeune, étaient très attachés. Bien que dans le milieu où s'écoula la jeunesse de Wilfrid, il n'y eut que bien peu de stimulants pour son ambition, il y eut cependant, à cette période si tendre de sa formation, une influence beaucoup plus précieuse qui s'exerça sur lui, c'est cette bonne simplicité, ce bonheur du foyer domestique, ces manières polies, et cette atmosphère profondément religieuse et morale qui pénétrèrent et enveloppèrent la vie des campagnes de Québec. Encore tout enfant, le futur premier ministre se faisait remarquer pour ses bonnes manières, et on raconte que les bonnes femmes du village, quand elles l'apercevaient sur la route, disaient volontiers : Voilà le petit monsieur qui passe !

Wilfrid reçut sa première éducation à l'école élémentaire de sa paroisse natale, et quand il eut atteint l'âge de onze ans il fut envoyé par son père à une institution anglaise de New-Glasgow, qui

se trouvait à dix-huit milles de Saint-Lin. Pendant ses heures de loisir, et pour avoir l'occasion d'apprendre l'anglais en conversant avec les pratiques, le jeune écolier servait derrière le comptoir du magasin de M. Murray, un ami de son père. A douze ans, il entra au Collège de l'Assomption, où il étudia pendant sept ans. Il se montra là écolier laborieux, persévérant, et disposé à n'accepter jamais que ce qu'il comprenait bien. Il s'intéressait très médiocrement aux jeux athlétiques, mais en revanche il se distingua comme orateur éloquent dans les sociétés littéraires, et il révéla des qualités d'écrivain sérieux et artiste. Tout de suite, il parut exercer un empire considérable sur ses camarades, et plusieurs parmi eux lui présageaient une brillante carrière ; cependant il est probable que la réalité a dépassé leurs plus confiantes espérances.

### SA JEUNESSE

Tout jeune, Laurier se sentit particulièrement attiré vers les palais de justice et les tribunes aux harangues ; et l'on assure que pendant ses études, il fut plus d'une fois puni pour avoir fait l'école buissonnière dans les tribunaux ou dans les assemblées politiques. Aussi sa vocation fut-elle vite décidée. Malheureusement, il ne pouvait plus désormais compter sur l'assistance pécuniaire de son père, et il fut obligé d'user d'expédients pour se subvenir à lui-même. Il se rendit à Montréal, où il entra comme clerc dans un bureau d'avocat ; il s'engagea à y faire la besogne de routine, et put ainsi gagner assez pour payer ses cours de droit à l'Université McGill. Il avait assez étudié la langue anglaise pour y être capable de comprendre les cours. Il conquit avec distinction ses diplômes en 1864, et fut désigné pour faire, au nom de ses camarades, le discours d'adieu. Il prit pour thème l'union des races qu'il souhaitait plus étroite au Canada, et le développement d'un véritable esprit national. C'est au progrès de cette même cause qu'il a consacré depuis les meilleures énergies de sa vie.

Après avoir pratiqué le droit à Montréal pendant deux ans, il fut obligé, pour des raisons de mauvaise santé, de laisser sa clientèle et de chercher dans un autre milieu du repos et des forces. Peu de temps après, il se fixa à Arthabaskaville, le chef-lieu du comté de Drummond et Arthabaska. Pendant quelque temps il y publia un journal, et, simultanément, y exerça sa profession d'avocat. Mais sa santé continua de s'affaiblir ; il tomba gravement malade, et l'on désespéra de lui sauver la vie. Ces jours furent peut-être les plus

sombres de son existence. Il y épuisa ses maigres ressources ; et surtout, c'était au moment même où il avait le plus besoin de vigueur et de santé qu'une maladie des poumons menaçait de briser et de finir pour jamais sa carrière.

Peu à peu, cependant, les forces et la vie revinrent au malade ; sa santé se raffermir, il reprit la pratique du droit avec succès, et les trois ou quatre années qui suivirent et qu'il dépensa à suivre les tribunaux, à lire, à étudier, et à vivre en pleine nature, furent pour lui, nous assure-t-il, les plus heureuses. On lui demandait un jour si, à cette époque, il avait eu la pensée ou l'ambition de devenir le premier citoyen de son pays. Il répliqua qu'il n'y avait nullement songé, qu'il trouvait du plaisir à vivre parmi ses livres, que son seul dessein était de cultiver ses talents, et de se préparer à remplir consciencieusement les devoirs de toute situation où la fortune pourrait l'appeler. Cette fière et généreuse conception de la vie et des obligations qu'elle impose a toujours été l'étoile qui l'a guidé, c'est elle aussi qui l'a fait se tenir éloigné de tous ces pièges que l'ambition tend sous les pas de ses insatiables victimes.

#### LADY LAURIER

En 1868, M. Laurier épousa Zoé Lafontaine, qu'il avait connue à Montréal pendant qu'il y étudiait le droit. Cette union a été singulièrement heureuse. Lady Laurier est pour son mari une compagne digne et secourable. Avec une inlassable sollicitude, elle a veillé sur sa santé, elle l'a accompagné dans tous ses voyages, elle s'est acquitté avec grand honneur de tous les devoirs sociaux qui lui incombaient, et elle n'a pas contribué dans une mince mesure au succès de son époux. N'ayant pas d'enfants-issus de son mariage, elle a prodigué ses soins et ses attentions aux enfants des autres, mettant toute sa joie à secourir les jeunes filles bien douées, et à leur procurer une éducation artistique et musicale.

#### LAURIER ENTRE A LA LEGISLATURE

Aux élections provinciales de 1871, M. Laurier fut le candidat libéral dans Arthabaska, et bien que la province fut alors dévouée au parti conservateur, il fut élu par une grande majorité. Son premier discours à la Législature obtint un remarquable succès. Aussi ses amis politiques ne furent-ils pas lents à s'apercevoir que ce jeune député était fort bien préparé pour la vie publique, et, estimant que la politique fédérale devait être le champ naturel de son activité, ils

le persuadèrent de se présenter pour la Chambre des Communes en 1874. M. Laurier fut élu, et depuis il n'a cessé de faire partie de cette Chambre, dont il est, depuis dix ans, la figure la plus imposante. Mais la période qui s'écoula entre l'année 1874, où il entra aux Communes, et l'année 1896, où il devint Premier ministre, fut une période de luttes bien longues et incessantes contre de pénibles obstacles. C'est pourtant cette dure école qui a contribué à enrichir et assouplir le caractère de l'homme d'Etat, et à rendre possible un pouvoir plus fort et plus durable que celui qu'aurait pu lui donner une victoire plus hâtive et plus facile.

### LA SITUATION AU CANADA

Si l'on veut se rendre bien compte des difficultés que M. Laurier eut à surmonter pour atteindre au poste de premier ministre, il est nécessaire de rappeler brièvement en quelle situation politique se trouvait la province de Québec quand il entra lui-même en scène.

Avant 1840, le Canada, qui ne comprenait alors que les provinces d'Ontario et de Québec, était administré par un gouverneur et un conseil nommés à Londres ; ces fonctionnaires n'étaient nullement responsables au peuple représenté par ses députés dans la législature des deux provinces. Ce système autocratique eut pour effet d'indisposer le peuple et de l'entraîner en masse vers le parti libéral. Le gouvernement était alors soutenu par une clique de tory connue sous le nom de "Family Compact", et qui se composait d'hommes personnellement intéressés à perpétuer les abus du régime, ou encore de ces gens qui regardent toujours d'un mauvais œil tout changement de la politique. Le chef du parti libéral de Québec était Papineau, orateur d'une vigoureuse éloquence, esprit intransigeant, et l'un de ces hommes qui en luttant contre les vieux despotes du parti conservateur, se sont abusés eux-mêmes, et ont prôné les utopies et les chimères du radicalisme.

L'agitation qui secouait la province de Québec, et qui provoqua sa contre-partie dans Ontario, aboutit à l'insurrection de 1837. Cet événement, insignifiant au point de vue militaire, eut pourtant de bons résultats. Il valut au pays, en 1840, l'établissement d'un gouvernement vraiment responsable, chargé d'unir sous un même parlement les deux provinces. Ce nouveau régime fut accepté par tous, sauf un petit nombre de libéraux radicaux, qui se groupèrent autour de Papineau, quand celui-ci fut revenu de l'exil, en 1848, et lancèrent un programme où l'on réclamait la république, et où l'on pro-

posait d'autres changements politiques, sociaux et religieux. Les futeurs de ces doctrines nouvelles manifestaient eux-mêmes l'enthousiasme extravagant, l'optimisme échevelé des révolutionnaires européens de ce temps. Comme il fallait s'y attendre, les évêques catholiques mirent en garde leurs ouailles contre les dangers que masquaient ces innovations, et engagèrent leurs peuples à désertir un parti qui avait des tendances si funestes. De même aussi, les protestants de la Province de Québec, désireux surtout d'assurer à la politique la stabilité et l'ordre, s'opposèrent aux mouvements du radicalisme. Il en résulta que la grande majorité du peuple se rangea du côté du parti conservateur. Le parti libéral, réduit à n'être plus qu'un reste de lui-même, était regardé comme l'ennemi de l'Eglise et de l'Etat.

Bien que les circonstances aient pu justifier le peuple de s'enrôler ainsi sous la bannière des conservateurs, il n'en reste pas moins vrai que, sous un régime de gouvernement par les représentants de la nation, c'est une situation dangereuse que celle où l'on voit l'administration publique exclusivement confiée à un seul parti. Le parti qui alors détient le pouvoir, assuré de garder ses positions, sachant bien qu'il n'y a pas de recours possible contre lui, devient peu à peu tyrannique et s'enlise dans la routine ; de son côté, l'opposition se trouve paralysée par ce fait qu'elle désespère de jamais conquérir le pouvoir. Et tel était bien l'état des affaires politiques de sa province natale, quand M. Laurier s'inscrivit sur la liste des combattants qui s'efforceraient de réhabiliter le parti libéral.

#### LE LIBERALISME DE LAURIER

C'est un fait qu'il faut remarquer que M. Laurier, bien qu'il fût au début de sa carrière, allié à des extrémistes du parti radical, se garda toujours, grâce à sa force de caractère, à son sens politique très pénétrant, et à son étude attentive de l'histoire et des hommes d'Etat contemporains, d'embrasser lui-même les doctrines avancées de ses compagnons d'armes. C'est au libéralisme anglais, plutôt qu'au libéralisme français, qu'il alla demander ses modèles et son inspiration. En Angleterre, sous la conduite de Gladstone, le parti libéral, sans rien bouleverser et sans susciter des querelles intérieures, faisait disparaître une foule de vénérables abus ; et il prouvait par là que le vrai libéralisme, au lieu d'être l'ennemi de l'Eglise et de l'Etat, était plutôt capable de conserver la liberté religieuse, et d'assurer la stabilité de la chose publique. M. Laurier résolut

donc de consacrer tous ses efforts à tirer le parti libéral de sa province du discrédit dans lequel il était tombé, et à démontrer qu'au Canada il y avait lieu et besoin d'organiser un parti formé sur le modèle de celui de Fox et de Gladstone. Et le succès définitif qui a couronné cette entreprise est peut-être le meilleur service qu'il ait rendu à son pays et à son Eglise. Aux catholiques du Canada ce succès a valu une pleine liberté politique, en délivrant l'Eglise de la nécessité toujours désagréable où elle se trouvait de montrer ses préférences pour un parti politique ; au pays il a assuré des conditions plus saines d'existence, en rétablissant l'équilibre des partis ; et aux libéraux de Québec ce succès apportait une influence honorable et solide.

### SON PREMIER DISCOURS

Accomplir une pareille tâche n'était pas chose aisée. Mais pendant des années M. Laurier a travaillé sans relâche à faire connaître les principes du vrai libéralisme, et à dissiper ce sentiment de défiance que l'on entretenait vis-à-vis de son parti. La déclaration la plus importante qu'il ait faite sur ce sujet est précisément le discours qu'il prononça à Québec au mois de juin 1877. Quoique l'orateur ne fût âgé que de trente-six ans, le discours qu'il fit alors fut vraiment remarquable, et plusieurs l'estiment comme le meilleur qu'il ait jamais prononcé. Avec un courage admirable, il fit le procès du parti libéral. Il condamna les extravagances des anciens libéraux, qui avaient mis leur parti en si mauvaise posture devant le peuple, et pour atténuer ces fautes il rappela l'enthousiasme juvénile et l'inexpérience de ceux qui les avaient commises. Il démontra que sous le régime représentatif, l'existence des partis politiques est une condition essentielle du progrès, et que si les catholiques du Canada ne pouvaient que se donner au parti conservateur, ils perdraient de ce fait l'influence légitime qu'ils doivent exercer dans le gouvernement de la nation. Et ainsi, la constitution politique qu'ils avaient établie au prix de tant d'efforts ne deviendrait pour eux qu'une lettre morte. Puis, s'enfonçant au cœur du sujet, il fit voir comment l'idéal du parti libéral et celui du parti conservateur sont aussi anciens que le monde, qu'ils sont le but où l'on tend dans toutes les sphères de l'activité, dans les arts, dans les sciences, dans les lettres, et qu'il en sera toujours de même, attendu qu'il y aura toujours des hommes que retiendra le charme puissant des tradi-

tions, tandis que d'autres se laisseront toujours séduire par l'attrait de la nouveauté. En politique, c'est l'action et la réaction des partis les uns sur les autres qui stimulent tous les progrès, et au Canada, comme partout ailleurs, il y a place pour le progrès, et il y a donc nécessité d'y constituer un parti libéral militant.

Ce discours fit grand bruit, et il fut très favorablement commenté par tout le pays. Mais un discours, si fort qu'il fût, prononcé par un jeune homme qui après tout ne pouvait parler que pour lui-même, était impuissant à changer la situation politique de Québec. Nul doute, cependant, qu'il n'ait hâté l'entrée de M. Laurier lui-même dans le cabinet fédéral ; c'est, en effet, trois mois après que les portes lui en furent ouvertes.

#### LAURIER ENTRE DANS LE CABINET MacKENZIE

Les conservateurs, sous la direction de sir John Macdonald, avaient administré le Canada depuis l'établissement de la Confédération jusqu'en 1874. Cette année même, le scandale du Pacifique amena la chute du ministère conservateur. M. Mackenzie devint le premier ministre du cabinet libéral, et en 1877 il demanda à M. Laurier de devenir ministre du Revenu de l'Intérieur. Québec était alors encore conservateur et le gouvernement Mackenzie y était impopulaire, parce que le peuple était favorable à la politique de protection. Aussi quand le nouveau ministre revint vers ses électeurs, pour se faire réélire, comme doit le faire tout député qui accepte un portefeuille, les conservateurs déployèrent tous leurs efforts pour assurer sa défaite. A la tribune, on l'attaqua vivement sur la politique du gouvernement ; dans les discussions privées on le calomnia et on dénatura sa conduite. Il nous paraît étrange aujourd'hui qu'une telle campagne faite auprès d'une population qui le connaissait si bien, ait pu réussir ; mais quand on fit le compte des bulletins de vote, on dut constater que M. Laurier était battu par vingt-neuf voix. Ce fut peut-être le plus rude coup qui frappa jamais M. Laurier pendant toute sa vie politique ; mais il ne fut pas pour cela découragé. Quelques semaines après, il retrouvait un siège de député dans Québec-Est qu'il a toujours, depuis, représenté au Parlement. Au cours d'une réception qu'on lui fit peu de jours après, à Montréal, il disait, avec cette volonté bien déterminée qui caractérise l'homme : " J'ai déployé le drapeau du parti libéral sur la vieille citadelle de Québec, et je l'y maintiendrai." C'est aux conservateurs de nous dire aujourd'hui comment l'orateur a tenu parole.

### LAURIER CHEF DU PARTI LIBERAL

L'année suivante, le gouvernement Mackenzie subit une défaite écrasante, et les libéraux rentrèrent pour dix-huit longues années dans les ombres froides de l'opposition. Quelque temps après, M. Blake, qui siège aujourd'hui comme député nationaliste pour Longford-Sud dans le Parlement impérial, prit, à la place de M. Mackenzie, la direction du parti libéral. M. Blake dirigea assauts sur assauts contre la forteresse conservatrice, mais ce fut en vain.

Fatigué de ce combat inégal, il abandonna son poste de chef du parti libéral en 1887. Cette résignation excita les plus vifs regrets dans le camp libéral, où l'on était assez embarrassé de lui trouver un digne successeur. C'est alors que M. Blake, pour tirer ses partisans de cette impasse, suggéra lui-même le nom de M. Laurier ; il estimait que c'était l'homme le mieux préparé à prendre le commandement des forces libérales. Personne n'en fut probablement plus étonné que M. Laurier lui-même. Avec une visible sincérité, il essaya de s'opposer au mouvement qui le portait à la tête de ses compagnons d'armes. Il comprenait bien que le fardeau de la direction serait lourd à ses épaules, qu'il épuiserait sa faible constitution, et lui enlèverait tous ces loisirs qu'il voulait consacrer à l'étude et la réflexion. A ces raisons toutes personnelles qu'il aurait pu sans doute faire taire, s'ajoutait une autre : M. Laurier croyait que sa qualité de français et de catholique serait un obstacle insurmontable au succès du parti qu'il serait chargé de diriger. Au surplus, et parce que le parti libéral tirait presque toute sa force d'Ontario, il pensait qu'il fallait aller lui chercher un chef dans cette province. Mais toutes ces objections furent, presque à l'unanimité, rejetées par les libéraux réunis en caucus. Cependant, vu les antipathies de race et de religion qui se faisaient alors jour, quelques-uns étaient encore persuadés qu'il n'était pas sage, si l'on se plaçait au point de vue des intérêts du parti, d'élever au rang de chef un catholique français ; et la discussion qui s'éleva bientôt au sujet de l'Acte des biens des Jésuites donna lieu de penser, un moment, qu'ils avaient eu raison.

### L'AFFAIRE DES BIENS DES JESUITES

Quand les jésuites furent supprimés par le Pape, en 1773, leurs propriétés du Canada furent confisquées au profit de la Couronne, et le revenu en fut ensuite consacré à l'instruction publique dans la



province de Québec. Par l'acte de la Confédération ces biens furent confiés au gouvernement provincial, et placés sous le contrôle de la législature. Sous l'ancien régime français, ces biens eussent été remis à l'Eglise catholique, et c'est pour ce motif que l'Eglise ici les a toujours réclamés. Quand les jésuites furent incorporés, en 1837 dans la province de Québec, ils firent, à leur tour, des réclamations. Et comme ces demandes persistantes nuisaient à la valeur de ces propriétés, estimées alors à plus d'un million de piastres, M. Mercier le premier ministre de la Province de Québec, résolut de régler une bonne fois cette question. Il fit adopter une loi qui attribuait aux jésuites, en règlement de comptes, 400,000 piastres. Cette somme devait être mise en réserve jusqu'à ce que le Pape ratifiât le règlement, et disposât de l'argent. Sa Sainteté partagea la somme entre les jésuites, l'archevêque et les évêques de la Province de Québec, et l'Université Laval, réservant une balance de 60,000 piastres qui devaient être distribuées aux écoles protestantes.

#### LAURIER A TORONTO

Cette loi fut votée presque à l'unanimité par les députés de la législature, où l'on estimait qu'elle constituait un règlement satisfaisant d'une question embarrassante. Mais, dans Ontario, il se fit une grande agitation et l'on demanda aux autorités fédérales de désavouer cette loi. Sir John Macdonald refusa d'accéder à ce désir, et quand ce projet fut mis aux voix dans la Chambre des Communes, il ne se trouva que treize députés qui votèrent pour le désaveu. Cependant Toronto n'eut pas assez de vociférations pour dénoncer la politique suivie par les deux partis en cette circonstance. Sentant qu'il allait perdre prise dans Ontario, parce qu'il avait été de l'avis du gouvernement, M. Laurier résolut d'aller à Toronto même défendre à la tribune son attitude. Aux libéraux qui connaissaient bien les sentiments de la population de Toronto, ce dessein parut fort hasardeux, mais c'est en vain qu'ils essayèrent de dissuader leur chef de le réaliser. Celui-ci était bien résolu d'aller rencontrer dans leur château-fort les Orangistes, et d'y expliquer et justifier sa politique. Tout d'abord l'assemblée parut hostile à l'orateur. Mais celui-ci n'en fut pas intimidé, et il déploya à la tâche ses plus énergiques efforts. Peu à peu toute opposition s'apaisa, et à la fin M. Laurier fut l'objet d'un véritable triomphe. Cet incident prouva sans doute d'abord la puissance de l'orateur, les ressources et le courage du nouveau chef

placé au milieu de circonstances si critiques, mais il persuada aussi les libéraux sceptiques d'Ontario que M. Laurier pouvait s'élever jusqu'à la hauteur des situations les plus difficiles.

#### LA FIN DU REGIME CONSERVATEUR

Il avait été convenu d'abord, à la demande de M. Laurier, qu'il ne garderait que temporairement la direction de son parti. Mais les libéraux reconnurent qu'il était vraiment l'homme de la situation, et l'on ne songea pas à le remplacer. De son côté, M. Laurier consacrait tout son talent aux devoirs de sa nouvelle charge. Pour prendre avec le peuple un plus large contact et se faire mieux connaître, il parcourut toutes les provinces, y fit de nombreux discours, et fut partout bien accueilli. Au Parlement, il se mesura avec sir John MacDonald, le vieux chef conservateur, qui était alors à l'apogée de sa puissance. Et là, il devint bientôt évident que si M. Laurier n'avait pas toute la vigueur intellectuelle de M. Blake, il avait ce magnétisme personnel, cette habileté à conduire les hommes, qui manquaient à M. Blake, et qui contribuent si largement au succès d'un chef parlementaire.

Les premières élections générales qui suivirent l'élévation de M. Laurier à la direction de son parti, se firent en 1891, et elles prouvèrent que sir John MacDonald retenait encore la confiance du peuple de ce pays. Il remporta la victoire en laissant entendre à ses compétiteurs que la politique libérale de réciprocité et de relations commerciales plus étroites avec les Etats-Unis n'était qu'"une trahison déguisée". Et avec un loyalisme qui sent bien aussi l'art du politicien, il déclara dans son manifeste aux électeurs qu'il était né sujet britannique, et qu'il mourrait sujet britannique. Mais la majorité du gouvernement fut, cette fois, sérieusement entamée. Les candidats libéraux furent élus dans la moitié des circonscriptions de la province de Québec, et ceci indiquait bien que M. Laurier minait sûrement l'influence conservatrice dans cette province qui était depuis si longtemps une forteresse du gouvernement.

La mort de sir John MacDonald, arrivée en 1891, fut un rude coup pour le parti conservateur. M. Laurier avait été d'opinion que les libéraux ne pouvaient que difficilement s'attendre à conquérir le pouvoir aussi longtemps que vivrait sir John. Et il est curieux de remarquer, ici, qu'aujourd'hui les conservateurs croient bien qu'ils n'ont que de bien faibles chances d'arriver eux-mêmes au gouvernement aussi longtemps que sir Wilfrid Laurier sera à la tête du parti

libéral. Après la mort de sir John, les conservateurs s'en allèrent vers une défaite certaine. Le seul homme qui aurait pu, parmi eux, sauver la situation était sir John Thompson, lequel pourtant fut quelque temps mis à l'écart parce qu'une faction considérable du parti s'opposait à l'élévation d'un catholique, et d'un converti, au poste de premier ministre. Mais sir John Thompson mourut d'une façon tragique et soudaine, au château de Windsor, en décembre 1894, et sa mort fut l'occasion de vives disputes, au sujet de son remplacement, parmi les chefs conservateurs. Et pour augmenter la confusion des esprits, voici qu'il fallait donner à la question des écoles du Manitoba une solution pressante. Cette question, qui menaçait de briser les cadres des partis politiques, ne laissait pas, d'ailleurs, d'exciter chez beaucoup de libéraux une égale anxiété.

#### LA QUESTION DES ECOLES DU MANITOBA

Comme beaucoup de catholiques ont, à cette époque, sévèrement critiqué la façon dont M. Laurier a traité cette question des écoles, il sera peut-être intéressant de nous y attarder un peu, et de montrer combien injuste fut l'accusation que l'on porta alors contre lui, à savoir que sa politique fut toute faite d'opportunité et d'expédients. On peut en dire long, d'ailleurs, sur cette question, et sur les deux partis qui y furent mêlés. La politique de chacun de ces deux partis fut, à ce moment, conforme à leurs traditions : les conservateurs invoquèrent le droit du gouvernement fédéral de surveiller la législation des provinces ; les libéraux, au contraire, défendaient, comme ils l'avaient déjà fait souvent, les droits des provinces. Les jugements du Conseil Privé, auquel on avait renvoyé comme au tribunal suprême cette question, étaient plutôt propres à embrouiller qu'à éclaircir le problème. Ce tribunal définit, en effet, que l'acte qui abolissait les écoles séparées ne dépassait pas la limite des pouvoirs de la législature, mais, à l'occasion d'un second appel à son jugement, il déclara que, par cet acte lui-même, des droits avaient été lésés que le gouvernement fédéral avait le pouvoir de restituer. Il semblait alors que le seul moyen de redresser tout grief était de rétablir les écoles séparées. Et cependant, M. Blake, qui plaida lors du premier et du second appel en faveur de la minorité, déclara lui-même que s'il avait été entendu que l'heureuse conclusion du second procès signifiait qu'il fallait imposer le rétablissement des écoles séparées, il n'aurait pu engager le Conseil privé à

maintenir l'appel. D'autre part, puisque l'intention évidente des auteurs de l'Acte du Manitoba avait été de garantir des écoles séparées, la minorité pouvait appuyer sur une force morale considérable ses revendications. Il n'y avait aucun doute, d'ailleurs, que les sympathies de M. Laurier allaient à la minorité ; mais, cependant, s'immiscer dans les affaires du Manitoba, et porter atteinte à son autonomie, c'eût été créer un précédent que plus tard l'on pourrait invoquer pour briser cette confédération que l'on avait édifiée pour protéger les institutions de la province de Québec. Toute cette question était donc hérissée de tant de difficultés que, vraisemblablement, elle restera toujours, au Canada, un sujet de controverse.

Ce fut en 1890 que le gouvernement du Manitoba abolit les écoles séparées, mais cinq années se passèrent avant que cette matière à procès eut fait le tour des tribunaux, et fut enfin présentée au gouvernement fédéral pour y être réglée. Après une période d'irrésolution qui fit perdre confiance à beaucoup de catholiques, le gouvernement d'Ottawa résolut de rétablir les écoles séparées du Manitoba, et un projet de loi fut soumis au Parlement au moment même où celui-ci achevait son temps et allait être bientôt dissous. Ce projet de loi pourvoyait bien au rétablissement des écoles séparées mais il contenait aussi des clauses qui se combattaient en quelque sorte les unes les autres, et qui, surtout si l'on songe qu'il devait être mis en force par un gouvernement provincial hostile, auraient gravement compromis son efficacité. Bien plus, le gouvernement n'était pas obligé, par ce projet de loi, de donner aux écoles séparées une part proportionnelle de l'octroi scolaire, et il pouvait, sur le rapport défavorable de l'inspecteur, fermer l'école séparée. Mais parce que ce projet de loi contenait le principe même de l'école séparée, il fut accepté par la majorité des évêques catholiques, qui conseillèrent à leur peuple de le soutenir et favoriser.

#### L'ATTITUDE DE LAURIER

Quelle attitude, allait prendre M. Laurier ? C'était une question qui intéressait vivement le public. Il étudia avec beaucoup de soin cette grave affaire, avant de s'engager lui-même. Jamais les circonstances ne l'avaient mis en une situation si perplexe. Il sentait bien que la minorité, au Manitoba, avait été maltraitée ; mais, d'un autre côté, il était le chef d'un parti qui s'était toujours fait le champion des droits provinciaux contre les ingérences du gouvernement

fédéral, et c'était précisément en se plaçant sur ce terrain de l'autonomie des provinces qu'il avait pu défendre, à l'occasion de l'Acte des biens des jésuites, les droits de la législature de Québec. De plus, il y avait lieu de croire que le gouvernement fédéral avait, à dessein, retardé de proposer son projet de loi pour qu'il ne pût être voté avant la dissolution des Chambres, et pour qu'il devint ainsi un moyen de s'assurer aux prochaines élections l'appui des catholiques. En outre, il comprenait que l'une des raisons pour lesquelles le gouvernement manitobain opposait ses résistances était justement de susciter des embarras aux autorités fédérales, et il estimait donc que s'il devenait lui-même le chef d'un cabinet libéral, il pourrait obtenir, par la conciliation, des concessions plus grandes en faveur de la minorité. Enfin, et ce fut le motif décisif de son attitude, il voyait avec effroi la campagne néfaste de D'Alton McCarthy qui faisait alors des efforts désespérés, auxquels semblait promis le succès, pour former une coalition anti-catholique. Cette coalition, eut-il lui-même supporté le gouvernement, pouvait devenir assez puissante pour mettre en péril, dans tout le pays, les droits des catholiques.

Ce furent toutes ces diverses considérations qui persuadèrent M. Laurier de s'opposer au bill réparateur. Vinrent les élections générales, où les conservateurs furent défaits par une forte majorité, et les libéraux, après dix-huit années passées dans l'opposition, revinrent au pouvoir. M. Laurier prit la direction du gouvernement, et il se trouva chargé par le peuple lui-même de régler par la conciliation la grave question des écoles.

#### LE REGLEMENT AVEC LE MANITOBA

Aussi l'une de ses premières actions, après avoir pris charge du pouvoir, fut-elle d'entamer des négociations avec le gouvernement du Manitoba. Malheureusement pour la minorité, ce gouvernement, lorsqu'il fut prêt à discuter la question, ne voulut faire aucune concession substantielle. Et dans le règlement qui s'en suivit, le principe des écoles séparées ne fut pas reconnu ; seulement, les catholiques conservèrent le droit de faire donner l'enseignement religieux dans les écoles publiques quand elles seraient fréquentées par un certain nombre d'enfants catholiques.

Quand ce règlement fut rendu public, M. Laurier avoua qu'il avait espéré obtenir davantage, mais qu'il n'avait pu faire mieux. Les chefs de l'Eglise catholique ne voulurent pas accepter ces conces-

sions comme un règlement définitif de la question scolaire. Peu de temps après, Mgr Merry del Val, aujourd'hui Secrétaire d'Etat du Pape, fut délégué au Canada pour étudier toute cette affaire, et la question des écoles devint ensuite le sujet d'une lettre encyclique de Léon XIII, qui y déclarait que les catholiques étaient libres de choisir les moyens qu'ils croiraient être les meilleurs pour sauvegarder les droits de la minorité. Le Saint-Père conseillait ensuite d'accepter les concessions faites par le gouvernement du Manitoba comme un à-compte de justice, en attendant le jour où l'on pourrait reconquérir une part plus large des droits méconnus. D'ailleurs, des réclamations que firent alors des protestants combattifs, prétendant que les écoles séparées avaient été rétablies, montrent bien que les concessions obtenues par M. Laurier étaient avantageuse à la minorité.

#### LAURIER A LONDRES

En 1897, M. Laurier se rendit à Londres pour représenter le Canada aux fêtes du jubilé de diamant de la reine Victoria. Cette présence à Londres d'un descendant de race française, représentant une colonie britannique, et proclamant sa loyauté à la couronne parce que ses compatriotes de race française jouissaient au Canada d'une pleine liberté civile et religieuse, était un spectacle nouveau et bien propre à frapper l'imagination du peuple anglais ; il ne pouvait aussi manquer de dire bien haut la sagesse d'une politique qui avait produit de si heureux résultats. L'acte législatif que l'on venait d'adopter au Canada, et qui établissait un tarif de préférence pour des marchandises anglaises, avait déjà prévenu les esprits en faveur du premier ministre. Son éloquence, son maintien noble, sa dignité courtoise achevèrent de lui conquérir les sympathies, et firent de ce voyage un long triomphe.

C'est pendant son séjour en Angleterre que M. Laurier fut créé chevalier par la reine Victoria. En parfait démocrate qu'il était, il estimait peu les titres quelconques, et s'il n'avait consulté que son goût personnel, il aurait refusé l'honneur qu'on lui offrait. Mais il pensa qu'il eut été incivil de le faire au moment même où il était l'hôte du peuple britannique.

#### LAURIER A PARIS

Les déclarations que sir Wilfrid avait faites en Angleterre n'avaient pas eu l'heur de plaître au public de Paris ; et quand il voulut, quel-

que temps après, all'er visiter cette capitale, il n'y reçut d'abord qu'un accueil assez froid. Persuadé que tout cela était dû surtout à ce que l'on connaissait mal, à Paris, les conditions de notre vie politique canadienne, Sir Wilfrid saisit la première occasion qui lui fut offerte pour expliquer son attitude. Il le fit avec succès. Et son séjour en France, les quelques discours qu'il y prononça, l'art de toucher avec une délicatesse extrême, devant un auditoire étranger et difficile, une corde très vibrante, lui gagna vite le cœur de ces parisiens b'asés.

A son retour au Canada, le premier ministre fut accueilli avec des ovations enthousiastes. Les Canadiens de tous les partis politiques étaient fiers de la façon si digne dont il les avait représentés aux cérémonies du jubilé.

#### LA DIFFICULTE DE GOUVERNER AU CANADA

Pendant tout le temps qu'il fut chef de l'opposition, M. Laurier s'était sans doute trouvé plus d'une fois dans des situations embarrassantes, mais c'est surtout depuis qu'il est premier ministre qu'il a fait voir toute son habileté à conduire la barque du parti à travers les orages des jours périlleux. Le Canada est un pays bien difficile à gouverner, précisément parce que sa population reste attachée à des nationalités et à des religions différentes. Les animosités et les réclamations que l'on soulève avec violence à propos de questions de race et de croyance sont généralement les plus vives et les plus inquiétantes qui puissent troubler la vie publique. Le tiers de la population du Canada se compose de français qui parlent leur langue, lisent leurs journaux français, vivent presque étrangers aux autres Canadiens, et forment une nation dans la nation. Et, d'autre part, comme il n'y a qu'un très petit nombre de Canadiens anglais qui comprennent le français, il en résulte que ces anglais n'ont pas une conception juste de l'idéal et des ambitions de leurs compatriotes français. En outre, il y a chez les Canadiens anglais un certain sentiment d'arrogante supériorité qui s'exprime avec impatience quand une politique qu'ils préconisent se trouve contrecarrée ou modifiée par l'influence des Canadiens-français. Ceux-ci, du reste, sont bien décidés de conserver intacte leur personnalité nationale, et, parce qu'ils forment une minorité compacte et puissante, ils sont capables de faire sentir leur pouvoir dans les conseils de la nation. Ces divergences de sentiments ne deviennent manifestes que lorsqu'une ques-

tion de race ou de religion se pose, et elles s'accroissent alors de toute l'ardeur avec laquelle des journaux ou des hommes politiques qui y sont personnellement intéressés, exploitent de pareilles questions. Dans ces sortes de crises, quelqu'un qui ne serait pas bien au courant des affaires de la vie canadienne, pourrait penser que la Confédération est sur le point de se disloquer. Mais le bon sens de la majorité des deux races suffit aux exigences de telles situations, et réussit toujours à conclure un compromis raisonnable. La tempête s'apaise alors aussi vite qu'elle s'était élevée, et la plupart des citoyens s'étonnent qu'on ait pu faire partout si grand bruit autour de pareils objets.

### LA GUERRE DU TRANSVAAL

Depuis qu'il est devenu premier ministre, Sir Wilfrid eut à faire face deux fois à une situation si délicate : la première fois, ce fut à l'occasion de la guerre des Boers, et la seconde, lorsque le gouvernement fédéral résolut de garantir aux nouvelles provinces de l'Ouest le système des écoles séparées. Pendant ces deux périodes d'agitation, le premier ministre fit preuve de grande patience, de modération, de tact, de fermeté, et chaque fois il déjoua les projets de ses adversaires.

Quand le président Kruger présenta son ultimatum au gouvernement britannique, Ontario demanda avec instance que le gouvernement canadien se porta au secours de la mère patrie, et envoya un contingent dans le sud de l'Afrique. Cette proposition fut froidement accueillie dans Québec, où la majorité, si elle n'était pas à ce moment là sympathique aux Boers, voulait au moins que le Canada resta neutre. Tout d'abord, Sir Wilfrid Laurier fit remarquer que nos lois militaires ne donnaient pas au gouvernement l'autorisation d'utiliser la milice canadienne pour d'autre fin que celle de la défense du Canada lui-même ; que si, d'ailleurs, le gouvernement avait des pouvoirs plus étendus, il serait encore illégal et inconstitutionnel d'acquiescer à la demande du peuple d'Ontario, attendu qu'aucune somme n'avait été votée pour cette expédition par le parlement. De plus, la Grande-Bretagne n'avait pas demandé de secours, et l'on n'avait reçu aucun avis qui laissât entendre que l'on avait besoin de l'aide du Canada, ou que cet aide serait accepté. Sir John MacDonalld avait lui-même refusé d'envoyer du secours à l'Angleterre pendant la guerre d'Égypte, et ce refus avait alors suffi pour



apaiser toute agitation. Mais soit que le sentiment impérialiste se fut depuis bien fortifié au Canada, soit qu'une large part de tout ce zèle fut déterminée par le désir d'embarrasser un premier ministre canadien-français, Ontario ne parut pas en humeur de raisonner froidement. Quand donc Sir Wilfrid vit que son attitude était interprétée comme un manque de loyauté, et que c'était en ce sens que la presse conservatrice l'exploitait contre lui ; quand, d'autre part, il se fut rendu compte que, tout principe de moralé étant sauvegardé le peuple avait le droit de franchir les limites qu'il s'était lui-même d'abord imposées, il se rendit aux vœux de la majorité, et envoya en Afrique plusieurs contingents. Québec lui-même retrouva son calme quand on l'eut assuré que cet envoi de contingents ne pouvait ni créer un précédent, ni engager le Canada à prendre part à toutes les guerres que pourrait encore entreprendre la Grande-Bretagne.

La position prise par le gouvernement canadien dans l'affaire des contingents fut la principale question que l'on agita pendant les élections générales qui suivirent peu de temps après, et les conservateurs firent de vigoureux efforts pour renverser le cabinet Laurier. Depuis la Confédération, si l'on excepte huit années, le Canada avait toujours été gouverné par les conservateurs, et cette longue possession du pouvoir les avait faussement persuadés qu'eux seuls avaient "l'instinct du gouvernement." Le premier ministre libéral, formé en 1874, avait été défait quatre ans après. En 1900, les conservateurs avaient confiance que l'histoire allait se répéter, et que les destinées du pays leur seraient de nouveau remises par le peuple reconnaissant. Le résultat des élections fit tomber cette illusion. Bien qu'Ontario se soit alors montrée résolument conservateur, le gouvernement sortit victorieux de la lutte, appuyé par une majorité plus forte. Les élections de 1904 firent s'accroître encore cette puissance, le gouvernement s'assurant alors une majorité de 55 voix dans une Chambre qui compte 213 députés. La province de Québec avait toujours largement appuyé Sir Wilfrid Laurier depuis 1896, et c'était une façon chère aux conservateurs de taquiner le gouvernement que de rappeler sans cesse qu'il tirait de Québec toute sa force. Mais après les élections de 1904, il parut bien que Québec mis à part, le gouvernement libéral avait encore une majorité suffisante. Et depuis deux ans l'on n'entendait plus parler du sale Québec, ni de "dénomination française", quand survint le projet du gouvernement qui garantissait aux nouvelles provinces de l'Ouest leurs écoles séparées.

## LA QUESTION DE L'AUTONOMIE DES NOUVELLES PROVINCES

Bien que M. Laurier se fût opposé au projet de forcer le Manitoba à rétablir les écoles séparées, il avait alors paru évident qu'il n'aimait pas ce procédé par lequel, au moyen de subtilités techniques, on annulait les intentions des auteurs de l'Acte du Manitoba, et l'on privait la minorité de ses droits véritables. Il ne voulut pas appuyer le "bill réparateur", parce qu'il estimait qu'il était imprudent pour le gouvernement fédéral de forcer la main à une province récalcitrante. Cependant, beaucoup de protestants libéraux avaient autrement interprété cette attitude, et s'imaginaient que Sir Wilfrid était opposé au principe même des écoles séparées. Aussi quand ils apprirent que le premier ministre avait l'intention de garantir aux nouvelles provinces de l'Ouest le système des écoles séparées, ils furent bien étonnés, et, comparant cette politique de 1905 à celle de 1896, ils s'apprêtèrent à l'accuser d'inconséquence et à déclarer qu'ils étaient trahis. Les difficultés de cette situation se compliquaient de ce fait que beaucoup de libéraux, étant donné les idées tranchantes qu'ils avaient exprimées en 1896, pensaient qu'il leur serait bien malaisé d'appuyer une loi des écoles séparées en 1905. Ce qui, dans le cas du premier ministre, paraissait à quelques-uns une inconséquence, l'était réellement pour eux ; et ce ne fut surtout que le sentiment de loyauté qui les attachait à leur chef, qui les put persuader d'accepter sa politique.

Avec une tranquille détermination, M. Laurier maintint donc son attitude, et il s'apprêta à s'effacer lui-même si ce sacrifice pouvait être utile à la cause qui lui tenait au cœur. Croyant que si un premier ministre protestant se faisait l'avocat des écoles séparées, le projet de loi rencontrerait moins d'opposition, il offrit de résigner en faveur de M. Fielding, si celui-ci voulait se charger de défendre cette législation scolaire. Mais M. Fielding refusa d'accepter avec ces conditions la présidence du Conseil. Il est vrai que des libéraux révoltés ont alors obtenu que le projet de loi fût modifié, mais ce changement n'était pas radical, et il avait surtout pour effet de permettre à beaucoup de députés libéraux de pouvoir justifier leur conduite quand ils seraient appelés à rendre compte de leur vote.

Ainsi, par la constance dont il fit preuve dans un moment si critique, Sir Wilfrid Laurier a conservé aux catholiques des nouvelles provinces le bienfait inestimable des écoles séparées. On croit généralement parmi les catholiques du Canada que justice peut être

plus facilement obtenue d'un premier ministre protestant que d'un premier ministre qui partage leur croyance. Et la raison évidente en est qu'un premier ministre protestant qui accorde à la minorité la justice à laquelle elle a droit, provoque moins de suspicions dans le camp de la majorité protestante. Mais cette opinion fut-elle plausible, il n'en reste pas moins vrai que les catholiques du Canada n'ont nullement à regretter que sir Wilfrid Laurier ait été premier ministre pendant la période si difficile que le Canada a traversée il y a un an.

### L'IMPERIALISME ET CHAMBERLAIN

Depuis son arrivée au pouvoir, Sir Wilfrid eut encore à traiter la question de l'impérialisme, telle que M. Chamberlain l'a posée dans son projet de former une union plus étroite entre toutes les parties de l'empire.

Pendant la Conférence coloniale qui eut ses séances à Londres, à l'occasion du couronnement d'Edouard VII, M. Chamberlain employa tous ses soins à persuader les premiers ministres des colonies d'accepter sa politique impérialiste, et de l'aider à la faire triompher. Quelque temps auparavant, il avait paru dédaigner les revenus qui provenaient du tarif de préférence du Canada, et voici que maintenant, avec une soudaineté bien significative, il adoptait lui-même cette politique, non pas, nous pouvons le croire, comme une fin, mais plutôt comme un moyen d'atteindre une fin qui n'était pas autre que l'union politique de l'empire britannique. Mais Laurier refusa d'engager le Canada dans tout mouvement qui aurait pu si peu que ce fût compromettre son autonomie. Il répéta alors plus d'une fois que si l'empire britannique est puissant et uni, c'est parce que ses hommes d'Etat ont eu la sagesse de reconnaître le principe de l'administration autonome des colonies, et que cette politique a eu pour résultat, non pas l'indépendance des colonies, comme on l'avait prédit, mais plutôt l'attachement plus solide des colonies à la mère-patrie. Au surplus, ce fut pour conquérir leur gouvernement responsable que les Canadiens se battirent en 1837, et accepter aujourd'hui le principe de l'union politique que proposait M. Chamberlain, c'eût été, pour eux, semble-t-il, reculer d'un pas en arrière.

### PLUS AIME ET PLUS ADMIRE QUE JAMAIS

La santé de Sir Wilfrid Laurier avait beaucoup souffert pendant son voyage en Europe, et il revint au Canada affaibli et fatigué. Son esprit avait, pourtant, gardé toute sa générosité, et pendant une réception qu'on lui fit à Ottawa à l'occasion de son retour, il déclara qu'il revenait au pays pour travailler. Mais pendant plusieurs mois sa santé fut bien délabrée, et il parut inévitable qu'il quitterait bientôt son poste. Puis, peu à peu, les forces lui revinrent encore, et toujours depuis il a prodigué son activité pour s'acquitter de tous les graves devoirs et de toutes les responsabilités de ses hautes fonctions. Il a maintenant soixante et cinq ans, et bien que sa constitution paraisse quelque peu fragile, son esprit est alerte et ses facultés toutes en éveil. Jamais il n'a été jusqu'à maintenant chef plus incontesté de son parti, et jamais il n'a reçu plus de respect et d'honneurs à travers tout le pays. Combien de temps sera-t-il encore premier ministre, cela dépendra, évidemment, surtout de la santé de Sir Wilfrid, parce que le parti libéral désire aussi longtemps que possible, utiliser son expérience et ses services. Toujours très réservé quand il s'agit de lui-même, Sir Wilfrid n'a jamais laissé voir qu'il désirât sortir de la vie publique. Au contraire, il semble prendre un vif plaisir à vivre, et il aime de la vie le travail et les luttes qu'elle apporte. Tout récemment, il disait qu'il renoncerait volontiers à toute la fortune de sa carrière, s'il pouvait seulement devenir encore jeune. Nul doute que les progrès considérables qu'a réalisés le Canada pendant ces dernières années ont mis en Sir Wilfrid le désir de s'attarder dans la vie, et d'y jouir quelque peu lui-même de cet avenir plein de promesses qu'il entrevoit pour sa terre natale.

### LES TALENTS DE SIR WILFRID LAURIER

Sir Wilfrid a reçu de la nature des talents nombreux et variés ; mais c'est peut-être par celui de l'éloquence qu'il s'est le plus distingué. Sa voix est bien timbrée, harmonieuse, et le charme de ses manières, la dignité de son maintien lui conquièrent tout de suite l'auditoire. Il manie la langue anglaise avec aisance, et il s'exprime avec clarté et simplicité. Son argumentation est bien conduite et convaincante. Il n'écrit pas ses discours, mais il se contente de méditer soigneusement son sujet, de prévoir l'ordre de sa démonstration, laissant à l'inspiration du moment le choix de l'expression

convenable. N'étant pas attaché à des notes ou à un texte qu'il faut suivre, il entre ainsi en relations plus étroites avec ses auditeurs, et donne une allure plus pressante à ses conclusions. Ses discours révèlent une connaissance sérieuse de l'histoire et des meilleurs écrivains, et l'on pense volontiers, en l'écoutant ou en le lisant, que s'il ne s'était pas engagé dans la politique, il eut été un historien fort remarqué. Ses allusions historiques, ou les faits qu'il rappelle dans ses discours sont toujours heureux, bien choisis, et c'est ce qui lui permet de s'attirer la sympathie des auditoires les plus variés, à Québec, à Toronto, à Londres ou à Paris. Il élève et il embellit tous les sujets qu'il traite, et c'est surtout quand il combat pour le droit et pour la justice qu'il déploie le mieux toutes les ressources et toutes les séductions de son éloquence.

### L'INCIDENT DUNDONALD

Un incident qui s'est produit à la Chambre des Communes, il y a deux ans, lui a été l'occasion de faire voir cette puissance avec laquelle il commande l'émotion d'un auditoire. Lord Dundonald, qui s'était distingué comme chef de cavalerie dans la guerre des Boers, fut ensuite nommé commandant des milices canadiennes. Mais ce noble lord et le ministre de la milice ne purent s'accorder, et lord Dundonald fut renvoyé par le gouvernement. Quand il fit part à la Chambre de cet événement, Sir Wilfrid Laurier déclara que toutes ces difficultés provenaient probablement de ce que lord Dundonald était un étranger, n'avait pas compris les conditions de notre vie canadienne. Malheureusement, à cause d'un lapsus qui s'explique par ce fait que, en français—et le français est, après tout, la langue maternelle de sir Wilfrid—le même mot s'emploie pour traduire "foreigner" et "stranger", l'orateur appela lord Dundonald "a foreigner". Bien que l'expression fût à peine lâchée qu'elle était aussitôt retirée, plusieurs personnes l'interprétèrent avec malveillance, et le mot "foreigner" fit le tour du pays. Sir Wilfrid ne crut pas devoir relever ces fréquentes et fausses interprétations des journaux, et il voulut ignorer l'incident. Mais ses amis insistèrent pour qu'il donnât à la Chambre des explications. Sir Wilfrid le fit, et il parla cette fois avec une très vive émotion. Quand il eut fini son discours, les députés libéraux se levèrent, et pendant plusieurs minutes ils firent à l'orateur une ovation enthousiaste. Un député, un écossais très calme, âgé de quatre-vingts ans, revenu enfin de son

excitation, constata à sa grande surprise qu'il était debout sur son pupitre, agitant de la main son chapeau. Tout chagrin d'avoir ainsi manqué au décorum des assemblées parlementaires, il ne savait comment expliquer qu'il eût pu s'oublier à ce point. "Je n'aurais pas cru, disait-il pour s'excuser, que l'éloquence pouvait produire un pareil effet."

Cet incident fait voir aussi à quels méprisables procédés on a quelquefois recours au Canada pour injurier un adversaire politique.

### SES PLUS REMARQUABLES DISCOURS

Sir Wilfrid Laurier a prononcé, en différentes occasions, plusieurs discours remarquables. Nous avons déjà signalé celui qu'il a fait sur le libéralisme politique. Son discours sur Gladstone est peut-être le meilleur de tous ceux qu'a provoqués la mort de ce grand homme d'Etat, et il a été abondamment commenté dans tous les pays de langue anglaise. Le discours prononcé à l'occasion de la mort de la reine Victoria, fut une revue très large et substantielle des progrès matériels et politiques qui ont été réalisés sous ce long règne. Mais la plus brillante harangue qu'il ait faite est celle qu'il adressa à la Chambre des Communes en 1886. Il y mettait en accusation, avec une vigoureuse sévérité, le gouvernement de ce temps par l'administration maladroite qui avait provoqué la récente insurrection du Nord-Ouest. Et enfin, le discours qu'il a prononcé il y a deux ans pour proposer la création des nouvelles provinces fut une magistrale exposition de la nécessité de l'instruction religieuse dans les écoles.

### SON SENTIMENT PROFOND DU DROIT

L'un des traits saillants du caractère de sir Wilfrid c'est le sentiment profond du droit, et son aversion très vive pour tout ce qui est injustice ou oppression. Sa jeunesse fut fascinée par les luttes héroïques de Lincoln contre l'esclavage, et la vie et l'œuvre de cet homme d'Etat sont restées pour lui un sujet d'étude toujours nouveau et toujours intéressant. De même, les luttes de l'Irlande pour conquérir son autonomie n'ont jamais manqué d'éveiller sa sympathie et de provoquer son enthousiaste adhésion ; plusieurs fois il a pris la parole pour appuyer le vœu de la Chambre des Communes demandant au Parlement impérial d'accorder à l'Irlande son gouvernement natio-

nale. Toutes ses affections, d'ailleurs, sont larges et ouvertes. Il aime le Canada, et il aime l'empire britannique ; mais il garde aussi au fond de son âme, pour la France, la terre des ancêtres, un attachement intangible, et il admire la grande république qui est notre voisine.

### LE MAGNETISME PERSONNEL DE SIR WILFRID LAURIER

A ces qualités de l'esprit, à ces vertus de l'âme, et comme pour y correspondre, il faut ajouter les dons merveilleux de la personne de sir Wilfrid. Les traits de son visage sont d'un dessin classique, et il émane de sa pose et de son attitude un charme rare. Il est grand, svelte et gracieux. L'étranger le plus indifférent qui le rencontrerait sur la rue ne manquerait pas de se retourner et de demander quel est cet homme qui vient de passer. Sa santé n'a pourtant jamais été robuste, et toute sa vie il lui a fallu ménager ses forces. C'est, d'ailleurs, ce qui fait plus méritoire encore le travail ardu qu'il a accompli. Au surplus, quand l'occasion l'exige, sir Wilfrid fait preuve d'une énergie et d'une activité qui étonnent. Sa courtoisie, qu'on ne surprend jamais en défaut, et la délicatesse de ses procédés conquièrent tous ceux qui viennent en contact avec lui. Mais tant de gens sont portés à croire que la courtoisie et les bonnes manières sont des marques de faiblesse, tandis que la rudesse est synonyme de force, que pendant longtemps il fut de mode chez les adversaires de sir Wilfrid de le représenter comme un monsieur tout simplement aimable, un homme de bonnes manières, mais complètement incapable d'énergie et de fermeté. Cette idée que l'on avait du caractère de M. Laurier n'a plus cours aujourd'hui, et elle a fait place à une autre qui n'est pas moins fautive, ni moins déraisonnable. Ses adversaires nous le font voir maintenant comme un autocrate, une sorte de czar qui a forcé tout un parti politique revêché à avaler la loi des écoles séparées. En 1896, il était pour eux le champion de l'anticléricalisme ; il n'est plus maintenant que l'esclave de "la hiérarchie". A peine est-il besoin d'ajouter que toutes ces critiques sont également injustes.

Sa carrière, singulièrement généreuse, n'offre aucune trace de recherche personnelle. Il n'a jamais fait antichambre pour solliciter une promotion, et l'on peut affirmer qu'il estimerait bien peu tout honneur qui serait le résultat d'une intrigue, d'une démarche, ou d'une sollicitation. Accomplir le devoir de l'heure présente, et laisser l'avenir se faire lui-même, telle a toujours été la règle de sa vie. M.

Laurier n'a pas d'ennemis personnels, et il semble planer au-dessus de toutes les étroites querelles et jalousies de la vie politique. Au milieu des tracas et des mesquines vexations où s'engagent les hommes, il paraît toujours calme, serein, maître de lui-même. Le conseil qu'il donnait un jour aux jeunes gens d'un club libéral de Montréal révèle son tempérament de philosophe. "Permettez-moi, leur dit-il, de vous donner un bon conseil. Pendant votre carrière, vous aurez à souffrir bien des choses qui vous apparaîtront comme de suprêmes injustices. Ne laissez jamais vos convictions religieuses s'altérer par quoi que ce soit qui puisse vous sembler une injustice. Que ces convictions religieuses ne soient non plus jamais entamées par l'effet des actions humaines. Vos convictions sont immortelles : elles reposent sur un fondement éternel. Que ces convictions soient toujours calmes, sereines, supérieures à toutes les épreuves inévitables de la vie ; et montrez donc au monde que le catholicisme est compatible avec la liberté entendue dans son sens le plus élevée."

#### SES CONVICTIONS RELIGIEUSES

Sir Wilfrid Laurier est d'un tempérament essentiellement religieux. Il garde un profond respect pour la foi de son berceau, et il méprise ceux qui, sans nécessité, traînent leur religion dans toutes les querelles de la vie politique. Un jour qu'il reprochait à des adversaires de toucher trop souvent la corde du sentiment et des convictions religieuses, il déclara qu'il respectait trop la foi dans laquelle il était né pour l'exploiter jusqu'à en faire la base d'une organisation politique. On dit que dans sa jeunesse, le besoin de chercher la raison de tout ce qui existe dans la vie morale aussi bien que dans la vie politique, mit en son esprit des doutes sérieux et de vives inquiétudes. Mais plus tard l'étude, l'expérience et la réflexion ont ramené dans son âme le repos et la paix. Dans un discours qu'il fit à Québec en 1894, il a précisé dans les paroles suivantes son idéal religieux :

"En religion j'appartiens à l'école de Montalembert et de Lacordaire, de ces deux hommes les plus grands peut-être de leur époque pour l'élévation du caractère et la noblesse de la pensée. Je ne sais pas de spectacle plus admirable que celui de Montalembert et Lacordaire, deux jeunes gens et presque deux enfants, entreprenant en France la conquête de la liberté de l'enseignement, et y réussissant après plusieurs années de rudes combats. Je ne connais pas de spectacle plus beau que celui de Montalembert s'attaquant à la bourgeois-



sie française tout imprégnée de matérialisme dissolvant et du scepticisme voltairien du dix-huitième siècle, et leur criant à tous : " Nous sommes les fils des Croisés, et nous ne reculerons pas devant les fils de Voltaire." Je ne sais pas de spectacle plus grand ni plus noble que celui de Lacordaire proclamant, du haut de la chaire de Notre-Dame, les vérités du christianisme à une foule incrédule, enseignant que cette vie est un sacrifice, et qu'elle reçoit toute sa valeur du devoir accompli."

### L'ELEVATION DU CARACTERE DE SIR WILFRID LAURIER

A ceux qu'il honore de son amitié, sir Wilfrid découvre toujours davantage l'élévation et les ressources de son caractère. Il est toujours modeste et bon, d'une charité inépuisable pour les fautes d'autrui, toujours prêt à pardonner les injures, mais ennemi déclaré de tout ce qui est bas, grossier et avilissant. La bonté innée de son cœur se traduit et se montre bien dans ce passage de l'un de ses discours : " Dans toutes les difficultés, les peines et les vicissitudes de notre situation, souvenons-nous toujours que l'amour vaut mieux que la haine, que la foi est meilleure que le doute, et que nos espérances pour la vie future soient toujours la colonne de lumière qui nous guide à travers la vie."

Quand on étudie le caractère de sir Wilfrid et ses nombreuses qualités, on s'aperçoit qu'il y a dans cette âme une sorte de plénitude et d'équilibre qui se rencontrent rarement même chez les grands hommes. Ses adversaires politiques l'ont beaucoup observé depuis plusieurs années, et ils n'ont pu remarquer chez lui même une seule de ces étroitesse, ou une seule de ces excentricités qui situent un homme en marge de la vertu. Une volonté forte, dominée, et contrôlée par la raison, tempère l'impétuosité des passions, empêche toute extravagance d'imagination, de sentiment ou de langage. Dans le tumulte et l'excitation des discussions politiques, on ne le surprend pas à dire plus ou moins que ce qu'il voulait dire ; les sollicitations importunes des chercheurs de places ne troublent pas non plus son sang-froid, et n'épuisent pas sa patience. Sa vie publique, et sa vie privée sont toutes deux irréprochables. A une époque de matérialisme comme celle où nous vivons, sir Wilfrid Laurier dédaigne la richesse et le faste vulgaire. Il est à la fois sobre dans ses habitudes, de mœurs simples et démocratiques, modéré en toutes choses. Aussi les Canadiens, quels que soient leur rang ou leur croyance, sont juste-

ment fiers de ses talents et de ses succès. Et ne peut-on pas affirmer que cet estime est l'effet d'une heureuse rencontre de tous les jugements, et d'une sorte de prédilection nationale. André Carnegie, qui connaît intimement la plupart des personnages éminents du temps présent, disait récemment que sir Wilfrid Laurier est l'un des cinq plus grands hommes qu'il ait rencontrés.

### L'OEUVRE NATIONALE DE SIR WILFRID LAURIER

Dans la conduite des affaires publiques, sir Wilfrid Laurier s'est particulièrement appliqué à faire au Canada une œuvre d'édification et de progrès. L'impulsion vigoureuse qu'il a donnée à la politique d'immigration remplit les provinces du Nord-Ouest, et par toute la Puissance communique à la vie commerciale une activité nouvelle. Les travaux d'exécution du Grand-Tronc-Pacifique, commencés il y a trois ans, marquent le début d'une ère jusqu'ici sans pareille dans le développement de nos constructions de chemin de fer. Le commerce extérieur a doublé depuis dix ans ; le capital et le travail n'ont jamais été plus besogneux qu'ils ne le sont aujourd'hui, et la fortune nationale s'accroît rapidement. Parallèlement à ce progrès matériel, l'esprit national se développe lui aussi avec une vigoureuse assurance.

Quelle est la pensée de sir Wilfrid Laurier sur les nouvelles questions qui préoccupent l'opinion publique, à savoir la possession et l'administration des chemins de fer par l'Etat, la municipalisation des services publics, la limitation des trop grandes fortunes : il est assez difficile de le bien savoir. Avec cette discrétion qui le caractérise, il ne donne jamais son opinion sur les questions qu'il n'a pas à régler. On croit savoir, cependant, qu'il est opposé à l'administration des chemins de fer par l'Etat, et à la nationalisation des lignes de télégraphe et de téléphone. Et si c'est là son avis, c'est qu'on ne lui a pas encore bien démontrée la sagesse et la nécessité d'une telle politique. Toute la carrière de sir Wilfrid est bien, d'ailleurs, celle d'un homme qui professe le plus grand respect pour l'autorité du passé, qui ne voudrait pas par des changements radicaux ou brusques troubler l'évolution de la société, qui attend avec patience que le temps mûrisse et "apporte à l'heure marquée la loi nécessaire."

## SON OEUVRE DE PAIX ET D'HARMONIE

Homme de paix, M. Laurier s'est employé à faire disparaître de ce pays toute rivalité de race et de religion ; et pour le plus grand bien de tous les éléments variés qui composent la Confédération il n'a cessé d'entretenir et de cultiver partout l'esprit national. Ses aptitudes si remarquables et la sobriété de sa vie ont forcé le respect, et lui ont conquis l'admiration des Canadiens-anglais. D'autre part, démontrant par sa vie personnelle toute la valeur de sa race, il a contribué à faire le Canadien-français plus respecté par toute la Puissance, et il a enseigné à ses compatriotes de Québec à se rendre jusqu'où il les a conduits. D'ailleurs, sir Wilfrid réunit en lui les traits caractéristiques des deux races. Il possède, de l'une, l'esprit vif et le tempérament artistique, de l'autre, la fermeté et la constance. Par quoi, nous l'espérons, il est le type du Canadien de demain.

Tous les espoirs de sir Wilfrid Laurier, et toutes ses aspirations sont enfermés dans le message qu'il envoyait un jour aux Acadiens de la Nouvelle-Ecosse.

“ Remercions la Providence, disait-il, de ce que nous vivons dans un pays où règne la plus complète liberté. Portons toujours en nous la conscience du devoir, car le devoir est toujours la rançon du droit. Nos pères ont travaillé ferme pour conserver ces droits ; faisons maintenant notre part. Il y a trois ans, pendant le séjour que je fis en Angleterre pour le jubilé de la reine, j'eus la bonne fortune de visiter l'une de ces merveilles de l'architecture gothique qu'a élevées le génie, inspiré par une foi inébranlable. Le granit, le marbre, le chêne et d'autres matériaux entrent dans la construction de l'édifice, et se mêlent pour en faire un tout harmonieux. Cette cathédrale est une image de la nation que je voudrais voir se former au Canada. Aussi longtemps que je vivrai, aussi longtemps que je serai capable de travailler au service de mon pays, je combattrai toujours l'idée de transformer la nature des divers éléments qui composent notre peuple. Je veux que le marbre reste le marbre ; je veux que le granit soit du granit ; je veux que le chêne reste le chêne. Il faut que l'Écossais vigoureux reste écossais ; il faut que l'Anglais réfléchi reste l'anglais ; il faut que l'Irlandais au cœur ardent reste irlandais. Je veux avec tous ces éléments construire une nation qui sera la première parmi les grandes puissances du monde.”



